



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E16534

VALABLE JUSQU'AU 17/10/2026

ÉDITÉ LE

05/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1999

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 06/03/2001
65 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 423749951

Siret : 423 749 951 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 36 829000

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149048742

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149048742

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/07/2025

Raison sociale : SOCIETE THOREL

93 BOULEVARD EMILE ZOLA
78800 HOUILLES

Téléphone : 01 39 14 63 49

Fax : 01 39 68 28 28

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarlthorel@orange.fr

Responsabilité légale :

THOREL LAURENT GÉRANT / POTTIER ÉPOUSE THOREL CORALIE GÉRANT(E)
NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/11/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	18/10/2024
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/11/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	12/11/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	21/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.